

Aux médias

Fribourg, 5 octobre 2022

Communiqué de presse

ECPF : un premier exercice qui a permis de poser les bases du développement industriel du canton

Le site industriel AgriCo peut désormais se développer – lieu de rencontres, bâtiment durable et réversible : la future plateforme de mobilités du site AgriCo se dévoile

Un espace urbain de qualité et un lieu de rencontres entre toutes les mobilités, pensé pour transformer à l'avenir les places de stationnement en d'autres infrastructures, un bâtiment qui permet une utilisation et une gestion rationnelle des ressources naturelles : le consortium AFF – Metro – Basler et Hofmann – EMCH+BERGER, lauréat du concours, bouleverse l'image traditionnelle des parkings. Après ses deux premières années d'existence, l'Etablissement canton de promotion foncière a posé les bases du développement des sites dont il est désormais propriétaire et lance les premiers projets d'infrastructures à St-Aubin et de planification à Romont. À terme, la création de quelque 2'400 emplois est prévue sur les deux sites.

L'Etablissement cantonal de promotion foncière (ECPF) a été officiellement institué le 1^{er} octobre 2020 et est devenu propriétaire, le 1^{er} juillet 2022, des trois sites industriels AgriCo, à St-Aubin, La Maillarde, à Romont, et Pré-aux-Moines, à Marly, suite à la votation populaire du 15 mai dernier. Ses deux premières années d'activités ont permis notamment de mettre en place la structure administrative de l'ECPF, de lancer la procédure d'adoption du plan d'affectation cantonal (PAC) AgriCo qui a abouti à son entrée en force en septembre 2022, et de mener un Mandat d'études parallèles pour la plateforme de mobilités.

I. AgriCo – Une plateforme de mobilités qui va bien au-delà d'un simple parking

L'entrée en force du PAC AgriCo a donné le coup d'envoi du développement de nouvelles infrastructures et de la commercialisation du site industriel de St-Aubin, qui accueille aujourd'hui une vingtaine d'entreprises et une trentaine de places de travail. L'entreprise SQTS, spécialisée en matière d'analyses de laboratoire, s'installera l'été prochain dans le bâtiment 1710 rénové, avec la création d'environ 60 emplois. Le même bâtiment permettra également le déménagement de la Maison Amarella, qui produit des macarons de manière artisanale, dans pour des surfaces plus importantes, et le développement de ses activités. Le bâtiment voisin (1720), actuellement en cours de rénovation, accueillera dès l'automne 2023, le premier restaurant du site.

L'ECPF prévoit la création, d'ici 2025, d'une STEP industrielle pour l'ensemble du site. Cette STEP offrira non seulement une solution commune à toutes les entreprises d'AgriCo pour le pré-traitement et le traitement final des eaux usées industrielles, mais également la possibilité de production de biogaz qui pourra être réutilisé par les entreprises du site. Ce projet s'inscrit dans la stratégie de l'ECPF pour le développement de ses sites industriels, une stratégie qui vise la mise en place d'infrastructures et de services mutualisés pour les entreprises, dans un souci d'économies de moyens, de rationalité des coûts

et de protection de l'environnement. Toujours dans un souci d'efficacité et d'efficience, la STEP AgriCo pourrait être développée et agrandie en STEP régionale et offrir ainsi aux communes une infrastructure adaptée aux nouvelles normes et exigences légales.

Le lauréat du Mandat d'études parallèles pour la future plateforme de mobilités a été dévoilé aujourd'hui : le consortium AFF – Metron – Basler et Hofmann – EMCH+BERGER a retenu l'attention du jury par son infrastructure intelligente, innovante et durable. La proposition, baptisée Ligne Durable, va au-delà d'un simple parking et réfléchit déjà à une possible reconversion des espaces. Elle permet une grande modularité de la structure en fonction des types de mobilités et de leur évolution – des places de stationnement prévues pour un certain gabarit de voitures peuvent facilement être transformées en places pour vélos, trottinettes, etc – mais aussi, grâce à des niveaux de dalles démontables, de transformer, sans coûts excessifs, une partie du parking en d'autres espaces (laboratoires, bureaux, etc). Le projet crée une nouvelle entrée de qualité sur le site, s'intègre parfaitement dans l'espace urbain et incite, en tant que catalyseur social, aux échanges, dans la philosophie du campus industriel. Enfin, Ligne Durable table sur une gestion des éléments naturels et une utilisation rationnelle des ressources, notamment avec la création d'infrastructures écologiques et d'un bassin climatique en lien avec nous du site, une optimisation de la ventilation naturelle ou encore l'installation de 5'500m² de panneaux solaires en toiture.

II. La Maillarde – Une planification pour densifier les constructions, mais également les synergies

2,87 millions de francs ont été investis jusqu'à aujourd'hui sur le site de La Maillarde, à Romont. Une halle a été transformée en 2021 pour accueillir l'entreprise Kromatix, qui agrandira sa surface de production l'année prochaine dans des bâtiments actuellement en travaux. Le système actuel de chauffage, au mazout, pourra être remplacé dès le début 2023 grâce à la construction d'infrastructures de distribution d'énergie, qui permettent de relier tous les bâtiments du site au système de chauffage à distance ROMCAD de la commune.

La Maillarde devrait, à terme, accueillir quelque 800 emplois. Pour y parvenir, une densification du site est indispensable, dans la philosophie de la loi fédérale sur l'aménagement du territoire (LAT). La vision élaborée au cours de ces derniers mois souhaite également renforcer les liaisons de mobilité douce et de transports publics avec la gare de Romont, et développer des infrastructures et services mutualisées. Un plan d'aménagement de détail (PAD) volontaire dans ce sens sera élaboré avec ces objectifs et fera l'objet d'une procédure participative qui intégrera les autorités communales et régionales, les entreprises voisines du site, les associations partenaires ainsi que la société civile.

Contacts

—

Pierre Mauron, Vice-président du Conseil d'administration ECPF, T +41 26 347 34 80

Giancarlo Perotto, Directeur ECPF, T +41 26 347 34 80

Annexes

—

Projet Ligne Durable, projet lauréat du MEP AgriCo « plateforme de mobilités »